



## Lotissement « Domaine des sculpteurs »

### BULLETIN DE CANDIDATURE pour l'acquisition d'un lot

**A remplir par les services de la mairie**

Date de réception en mairie :

- par dépôt à l'accueil
- par dépôt dans la boîte aux lettres
- par mail

Bulletin déposé en vue de participer au tirage au sort préalable à la réservation d'un lot au sein du lotissement. Il est rappelé que seul un bulletin par personne ou par foyer (ménage) est autorisé.

Bulletin à transmettre en mairie **au plus tard le 9 janvier 2021** :

> de préférence en l'adressant par mail à l'adresse [urbanisme@ville-tregueux.fr](mailto:urbanisme@ville-tregueux.fr)

> ou en le déposant en mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres)

(ne pas envoyer par courrier postal)

Un accusé de réception sera adressé par mail par le service urbanisme dans les 4 jours de la transmission en mairie. Si vous ne recevez pas cet accusé de réception, merci de le signaler au service urbanisme. Seuls les bulletins dont l'accusé de réception aura été envoyé seront valides.

#### **Renseignements à remplir impérativement (les bulletins incomplets ne seront pas validés) :**

##### **Candidat 1**

Monsieur, Madame (rayer la mention inutile)

NOM (en majuscules) : \_\_\_\_\_

PRÉNOM (en majuscules) : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

adresse e-mail (obligatoire) : \_\_\_\_\_

##### **Candidat 2** (si sans objet : rayer le paragraphe)

Monsieur, Madame (rayer la mention inutile)

NOM (en majuscules) : \_\_\_\_\_

PRÉNOM (en majuscules) : \_\_\_\_\_

Les coordonnées de contact utilisées dans le cadre de la procédure de commercialisation seront celles indiquées pour le candidat 1, même si le candidat 2 a des coordonnées différentes.